

Moûtiers, le 15 février 2022

DECISIONS BUREAU COMMUNAUTAIRE
du mardi 22 mars 2022 à 18h00
Salle de réunion - Maison de la Coopération Intercommunale

DÉCISIONS

2022-10 - Approbation de la convention de partenariat tripartite entre la CCCT, le Festival Jazz à Val Thorens (porté par l'Office de Tourisme de Val Thorens) et le Festival Jazz à Vienne

2022-11 - Approbation de la convention de partenariat entre la CCCT et le Festival Baroque de Tarentaise

2022-12 - Approbation d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec le CHAM

2022-13 - Approbation du devis d'AGATE pour l'accompagnement relatif à l'étude du transfert de la compétence petite enfance

Le Président,
Fabrice PANNEKOUCKE

